

Accord de don entre la Confédération suisse et le CCT-UEMOA

Cérémonie de signature à Abidjan du 23 mars 2013

Allocution de M. David Vogelsanger, Ambassadeur de Suisse en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone

- Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA
- Monsieur le Directeur général, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur de la République de Côte d'Ivoire
- Messieurs les Commissaires de l'UEMOA
- Monsieur le Président du Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA et Monsieur le Maire
- Monsieur le Président de Global Forum
- Mesdames, messieurs

Il m'est très agréable de signer, au nom de la Confédération suisse, un accord en faveur du Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA. Cet accord concerne une contribution du Département fédéral des affaires étrangères de mon pays de 300'000 francs suisses, soit plus de 150 millions de francs CFA. Cette subvention scelle le partenariat entre la Suisse et le Conseil afin de mettre en œuvre les priorités définies dans sa feuille de route, notamment en matière de promotion de la coopération transfrontalière des collectivités territoriales. Cette collaboration naissante entre mon pays et l'UEMOA est pleine

de signification. Elle indique la marche de l'Union communautaire ouest-africaine vers une vraie intégration, celle des peuples.

La Suisse est heureuse de s'engager avec vous sur le terrain de l'intégration économique et de la démocratisation des organes de l'Union. Elle est, en Afrique de l'Ouest, déjà active dans ce domaine depuis plus de trente ans et met en œuvre un programme de coopération bilatérale dans quatre pays prioritaires que sont le Burkina Faso, le Mali, le Bénin et Niger. Elle accorde également des contributions à diverses organisations multilatérales et internationales en Afrique de l'Ouest comme la Banque Africaine de Développement, le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel, la Banque Mondiale, le Système des Nations Unies et le Club du Sahel.

Nous soutenons également des organisations régionales de la société civile comme le Réseau des Organisations Professionnelles Paysannes de l'Afrique de l'Ouest et la Confédération des Artisans de l'Afrique de l'Ouest.

C'est donc tout naturellement que mon pays marque son intérêt pour le jeune Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA. Il porte l'ambition légitime d'accélération de l'intégration et du développement par une responsabilisation accrue des collectivités territoriales. Sa vision stratégique est d'inscrire les politiques et les programmes de l'UEMOA dans les territoires de vie des populations. Le présent accord va

contribuer à cet objectif. Il jette les bases d'un futur programme de quatre ans avec le Conseil des Collectivités Territoriales afin de renforcer la décentralisation en général et la coopération transfrontalière entre les communes en particulier.

Cet appui est conforme aux objectifs du Traité fondateur de l'UEMOA en matière d'aménagement du territoire et d'harmonisation des législations nationales. Il s'inscrit aussi dans l'agenda de la CEDEAO et de l'Union Africaine qui, chacune, promeuvent des programmes et des initiatives transfrontalières locales. Le message du Conseil fédéral suisse à l'Assemblée fédérale concernant la coopération internationale pour la période 2013-2016 donne des orientations dans le même sens. Ces orientations touchent à l'amélioration de la participation des populations et à la prestation de services en leur faveur.

(Paragraphe sur la souveraineté communale et l'autonomie cantonale en Suisse)

Je voudrais terminer mes propos en réitérant tout l'intérêt de la Suisse pour les résultats des travaux qui permettront de bâtir ce futur programme du Conseil des Collectivités Territoriales. En vue de cet objectif, les services diplomatiques et de coopération de la Suisse dans la sous-région sont à votre disposition.

J'adresse mes cordiaux remerciements aux autorités de l'UEMOA qui ont bien voulu organiser cette belle cérémonie afin de marquer le départ d'un partenariat prometteur.